

## Galates 3.26-28

Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ.

## 2 Corinthiens 8.9, 13-15

9 Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis.

13-15 Car il s'agit, non de vous exposer à la détresse pour soulager les autres, mais de suivre une règle d'égalité : dans la circonstance présente votre superflu pourvoira à leurs besoins, afin que leur superflu pourvoie pareillement aux vôtres, en sorte qu'il y ait égalité, selon qu'il est écrit : Celui qui avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait ramassé peu n'en manquait pas.

## Michée 6.8

On vous a enseigné la conduite juste que le Seigneur exige des Hommes : il vous demande seulement de respecter les droits des autres, d'aimer agir avec bonté et de suivre avec soin le chemin que lui, votre Dieu, vous indique.

## Prédication

Les textes qui ont été retenus pour la prédication de ce jour nous parlent d'égalité et justice. Je voudrais les relier à des thèmes développés ces derniers mois : la fraternité et la liberté ; Aujourd'hui , 10 décembre, c'est la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Les textes choisis nous donnent un éclairage biblique sur certains articles de la Déclaration universelle, mais j'y reviendrais à la fin de mon message.

Nous relisons le texte de Galates : « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car vous êtes tous un en Jésus-Christ » Il est question du salut donné à tous sans distinction, une égalité devant Dieu pour sa grâce. Par le baptême et la foi, nous sommes tous « fils de Dieu » Ce texte exprime aussi la profonde égalité de chacun aux yeux de Dieu. Nous sommes égaux dans notre condition humaine : tous créés à l'image de Dieu, en recherche et en questionnement, tous pécheurs, tous mortels. Cette dignité de fils et fille de Dieu, révélée en Jésus-Christ, est accordée à tous sans distinction de nationalité, de statut social, d'origine, de sexe, d'âge. Égale dignité, égale importance, égale valeur : égale dignité enracinée dans l'amour que Dieu nous porte Cette égalité reconnaît la diversité et les différences en termes de cultures, de capacités, de dons. Chacun a sa place, chacun est indispensable ; personne ne peut se passer des autres.

Nous reprenons la lecture de Corinthiens 8, verset 9 : « Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis. » Cela nous interroge : de quelle pauvreté s'agit-il ? Elle est la pauvreté qu'il a acceptée en se faisant humain et en acceptant la mort en croix. Par sa volonté de donner, et de se donner, il nous offre son amour. Si nous voulons être fidèles à la source de notre vie, la grâce de Dieu, nous répondons à ce don et cet amour en reconnaissant les droits des autres humains qui appartiennent à la même création. L'égalité de valeur implique de prendre soin les uns des autres et de prendre soin des plus faibles où qu'ils soient : les personnes souffrantes, les victimes de violences, les étrangers. Nous sommes égaux dans notre condition humaine, égaux en dignité, et, malgré nos différences, égaux en droits. Pour chacun, le droit à l'égalité pour vivre, survivre, pour se nourrir, se loger, pour répondre aux besoins fondamentaux. La notion d'égalité est comprise dans le sens d'équité, et de justice sociale. Ces valeurs de solidarité et de partage sont liées à la notion d'égalité. Ainsi il est dit dans 2 Corinthiens 8 verset 13 à 15 , « Car il s'agit, non de vous exposer à la détresse pour soulager les autres, mais de suivre une règle d'égalité : dans la circonstance présente votre superflu pourvoira à leurs besoins, afin que leur superflu pourvoie pareillement aux vôtres, en sorte qu'il y ait égalité, selon qu'il est écrit : Celui qui avait ramassé beaucoup n'avait rien de trop, et celui qui avait

ramassé peu n'en manquait pas. »

Dans le livre de Michée 6 verset 8 , le prophète appelle chacun à agir avec justice et bonté : « On vous a enseigné la conduite juste que le Seigneur exige des hommes : il vous demande seulement de respecter les droits des autres, d'aimer agir avec bonté et de suivre avec soin le chemin que lui, votre Dieu, vous indique. » De même la solidarité entre les peuples est une question de justice et d'équilibre. La fraternité induit à la fois la solidarité et l'égalité. La fraternité est celle non seulement de ceux qui peuvent ensemble invoquer le "Père", l'ensemble des chrétiens, mais au delà, tous les humains. En lisant la Bible, nous pouvons trouver un éclairage biblique sur la Déclaration universelle. Le texte de Galates nous renvoie à l'article 1er : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » Une égalité devant la loi, égalité de droits, égalité de dignité en tant que citoyen. De même, l'article 2 est dans la continuité « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Nous avons fait le choix de retenir certains articles de la Déclaration, mais tous sont importants et sous-tendent nos engagements dans la société : en matière de santé, droits de l'enfant , éducation, travail. ( articles 23 et 25 par exemple). Les droits de l'Homme, si fondamentaux, si essentiels, si précieux, sont encore bafoués aujourd'hui. Certains articles de la Déclaration sont à la base nos engagements en Église et dans la cité.

A L'ACAT, nous nous référons souvent à l'Article 5 « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) se fixe comme objectif de lutter contre toutes les atteintes à la dignité humaine, parce que, comme le stipule sa charte, « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités » et « sont en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile » La CIMADE fonde son action sur les principes d'humanité affirmés, notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Elle a pour but de manifester une solidarité active avec les personnes opprimées et exploitées. Défendre les droits humains, c'est se confronter en permanence à l'énigme du mal, à la face obscure de l'humain. Cette réalité suscite parfois un sentiment d'impuissance.

Je voudrais citer le Pasteur Michel Bertrand, actuellement à la commission théologie de l'ACAT : « Bien sûr, les chrétiens n'ont pas de monopole particulier dans la défense des droits de l'Homme. Ils puisent pourtant dans l'Évangile et dans la prière une confiance qui les garde de tout découragement, une attention à l'autre dans sa singularité, une capacité de résistance intérieure dont la source est en Dieu ». Nous savons que la libération ultime de l'humain ne dépend pas de nos seules forces, mais elle est l'œuvre de Dieu. » Le Seigneur nous appelle à témoigner des valeurs d'égalité et de Fraternité en paroles et en actes. Il nous conduit sur les sentiers de la Justice à cause de son nom. Amen